

# (fenêtres) (sur . cours) i u f m



septembre 2003

## édito

Bonjour et bienvenus dans le métier ! Certes vous êtes en formation, mais pour nous la formation est partie intégrante de notre métier, un temps essentiel, maintenant, mais aussi tout au long de la carrière. Le SNUipp sera présent à vos côtés tout au long de cette année pour répondre à vos questions, vous aider lorsque nécessaire, mener les actions qui s'imposent, mais aussi pour défendre avec vous une formation de qualité pour une école qui offre à chaque enfant les mêmes chances. Mais de tout cela, nous espérons avoir l'occasion de débattre avec vous. L'actualité sociale à elle seule nous en donne déjà le prétexte, après les mobilisations importantes du printemps dernier. À bientôt donc !

Quelles sont les valeurs de l'école ?

L'école ça n'a pas de prix !



# Les chiffres du recrutement 2003

| Académies      | Concours externe |             |          |          | Concours 3e voie |          |
|----------------|------------------|-------------|----------|----------|------------------|----------|
|                | inscrits 03      | présents 03 | admis 03 | % réuss. | présents 03      | admis 03 |
| Aix-Marseille  | 4753             | 2952        | 476      | 16,1%    | 194              | 30       |
| Amiens         | 2054             | 1355        | 363      | 26,8%    | 144              | 28       |
| Besançon       | 1748             | 1267        | 219      | 17,3%    | 69               | 13       |
| Bordeaux       | 4781             | 3199        | 459      | 14,3%    | 182              | 31       |
| Caen           | 2329             | 1616        | 260      | 16,1%    | 104              | 21       |
| Clermont       | 2095             | 1401        | 177      | 12,6%    | 117              | 17       |
| Corse          | 452              | 273         | 25       | 9,2%     | 45               | 6        |
| Créteil        | 5217             | 3242        | 1164     | 35,9%    | 162              | 50       |
| Dijon          | 1662             | 1084        | 248      | 22,9%    | 84               | 22       |
| Grenoble       | 4963             | 3410        | 413      | 12,1%    | 179              | 25       |
| Lille          | 6346             | 4149        | 796      | 19,2%    | 274              | 85       |
| Limoges        | 1063             | 707         | 93       | 13,2%    | 58               | 12       |
| Lyon           | 5663             | 4160        | 491      | 11,8%    | 222              | 49       |
| Montpellier    | 5052             | 3251        | 432      | 13,3%    | 198              | 29       |
| Nancy - Metz   | 2753             | 1949        | 456      | 23,4%    | 112              | 28       |
| Nantes         | 4402             | 3051        | 428      | 14,0%    | 146              | 32       |
| Nice           | 2993             | 1966        | 313      | 15,9%    | 64               | 15       |
| Orléans -Tours | 2995             | 2131        | 429      | 20,1%    | 129              | 31       |
| Paris          | 2756             | 1372        | 226      | 16,5%    | 53               | 24       |
| Poitiers       | 4043             | 2961        | 315      | 10,6%    | 158              | 25       |
| Reims          | 1343             | 937         | 210      | 22,4%    | 79               | 24       |
| Rennes         | 3545             | 2103        | 260      | 12,4%    | 76               | 15       |
| Rouen          | 1713             | 1225        | 258      | 21,1%    | 104              | 20       |
| Strasbourg     | 1883             | 1294        | 318      | 24,6%    | 68               | 16       |
| Toulouse       | 5128             | 3207        | 375      | 11,7%    | 182              | 30       |
| Versailles     | 7332             | 4586        | 1394     | 30,4%    | 219              | 77       |
| Guadeloupe     | 1038             | 649         | 100      | 15,4%    | 59               | 11       |
| Martinique     | 1083             | 669         | 76       | 11,4%    | 107              | 15       |
| Guyane         | 485              | 308         | 112      | 36,4%    | 21               | 4        |
| Réunion        | 1894             | 1160        | 194      | 16,7%    | 134              | 15       |
| Total          | 93564            | 61634       | 11080    | 18,0%    | 3743             | 800      |

## Université d'automne du SNUipp... et de trois !

Le Snuipp organise en partenariat avec la ligue de l'enseignement sa 3ème université d'automne les 21, 22, 23 octobre à Bombannes en Gironde. Ce rendez-vous de réflexion sur le métier d'enseignant et sur l'école réunira cette année encore universitaires, enseignants, chercheurs pour débattre des questions de l'école, de ses enjeux, de ses pratiques, de sa transformation. Renseignements et inscriptions auprès du SNUipp de votre département.



## Forum social européen... et de deux !

Après le Forum Social Mondial de Porto Alegre, il y a eu Florence où se déroula le 1er Forum Social Européen (FSE). Les villes de Paris, St Denis, Bobigny, et Ivry accueilleront du 12 au 16 novembre 2003, la deuxième version de ces "rencontres et échanges pour les mouvements sociaux et citoyens". Ainsi se définit le FSE. Mais, il se veut également un lieu d'élaboration d'alternatives à un monde libéral qui produit d'inégalités. Car "une autre Europe est possible", plus juste et plus solidaire pour jouer un rôle décisif dans le monde.

## Sommaire

- Enquête : les dominantes de formation p 4.5
- Dans le vif du métier p 7
- Rencontre avec Jean-Jacques Paul p 7
- Actu en bref p 2
- Infos service p 6
- coin lectures p 8



## Liste complémentaire épuisée à Dijon : et d'une !

À Dijon, la liste complémentaire académique et d'ores et déjà épuisée ! Le ministère, a recommandé à la rectrice de Dijon de s'adresser à leurs voisins. Ainsi les inscrits sur les listes complémentaires de Besançon, de Reims et de Clermont Ferrand ont été contactés. Par courrier on leur propose d'accepter d'intégrer l'académie de Dijon. S'ils acceptent, c'est à la prise de fonction effective qu'ils sont rayés de leur académie d'origine. Sollicités par les candidats, le SNUipp veille à ce que le rang de classement soit respecté.

## Changement de programme à Bastia

En février dernier, un début d'incendie se déclare dans les locaux de l'IUFM de Bastia. Le système d'alarme ne s'étant pas déclenché, la commission de sécurité effectue une inspection. La conclusion est sans appel : bâtiment non conforme. S'en suivent trois déménagements successifs pour les personnels et les stagiaires qui ont quand même fini l'année. À cette rentrée, un collège désaffecté doit enfin accueillir les 26 stagiaires. Hélas, les travaux ne sont pas terminés. Et c'est ainsi que l'année a commencé par le stage en tutelle dans les écoles d'application ! Espérons que les travaux seront terminés à la fin de ce stage, sans quoi il faudra enchaîner sur le stage en responsabilité !



Fenêtres sur Cours IUFM est une publication du SNUipp Secteur IUFM 128, Bd Blanqui 75013 Paris 01 44 08 69 30 www.snuipp.fr

## La réforme n'aura pas lieu ?

En mars dernier, Luc Ferry annonçait 28 mesures censées améliorer la formation professionnelle des enseignants. Il s'agissait de recentrer le concours sur les compétences disciplinaires des candidats, en évacuant la dimension didactique et pré-professionnelle. Ainsi, la PE1 pouvait être confiée aux universités et la PE2 réduite à une année de stage ponctuée de quelques cours magistraux à l'IUFM. La réforme revenait à faire des IUFM un simple organisme de gestion de stages et de conférences. Le SNUipp avec l'ensemble des organisations syndicales\* avait appelé à une journée de mobilisation le 1er avril 2003. A cette occasion, de nombreux stagiaires avec

leurs profs d'IUFM et leurs maîtres formateurs se sont largement exprimés dans différents centres IUFM pour dénoncer les conséquences désastreuses d'une telle réforme sur la qualité de la formation des enseignants et donc sur la qualité de leur enseignement.

Cette mobilisation dans les IUFM a contraint le Ministre à revoir sa copie et à reporter son projet de réforme.

Depuis la présentation du projet par Luc Ferry en conseil des ministres le 9 avril, le dossier semble avoir été égaré. Mais méfiance... il pourrait ressortir !

\*SNUipp, SNES, SNEP, SNESUP, SNUEP, SGEN CFDT, SE UNSA

## En Bref

### Réforme du concours

Véritable Arlésienne, après de nombreuses tribulations l'an passé et la mobilisation du 1er avril 2003, le projet de réforme du concours, très critiqué, a finalement été ajourné. Le concours 2004 se déroulera donc comme le concours 2003 et la PE2 garde son intégrité. À suivre...

### La réforme après le débat !

La conférence des directeurs d'IUFM a estimé que l'on ne peut entamer une réforme de la formation avant d'avoir les conclusions du débat national sur l'école. Pas faux !

### Profil des PE2

71% des PE2 ont une licence, 17% une maîtrise : 12% d'entre eux ont obtenu ces diplômes en lettres, 12% en langues (anglais pour les 2/3), 10% en histoire, 6% en maths. 3% ont un DEA, un DES ou un DESS, 0,6% un doctorat et 2% un diplôme d'ingénieur ou d'une grande école. Et l'IUFM... c'est au bonheur des dames puisque 83% de la promo de PE2 est féminine.

## Aides éducateurs les écoles se vident

L'arrêt du dispositif des aides éducateurs a été l'une des raisons des multiples colères exprimées par les enseignants au printemps dernier. En effet, les AE ont répondu à de vrais besoins et ont permis l'émergence de nouveaux métiers. Jusqu'en 2007 coexisteront dans le domaine de "l'assistance éducative" des aides éducateurs, des MI-SE (en voie de disparition) et les assistants d'éducation. Les assistants d'éducation qui vont remplacer les aides éducateurs sont recrutés sur des contrats de droit public et bénéficient d'un statut d'agent public. Leur contrat est d'une durée maximale de 3 ans, renouvelable une fois. Outre les fonctions de surveillance des élèves, les assistants d'éducation exerceront également les fonctions d'encadrement et d'animation des différentes activités éducatives, sportives et culturelles. Une partie d'entre eux sera chargée de l'accueil et de l'intégration des enfants handicapés.

Aides éducateurs, assistants d'éducation et assistants de vie scolaire... les annonces du ministre cachent mal la misère qui attend les écoles. Elles se vident : en deux ans, de 2002 à 2004, près de 23000 départs ne devraient être remplacés que par 10000 assistants d'éducation.



Au printemps dernier des PE2 mobilisés à Tours.

## Colère rentrée !

Le printemps 2003 a été le théâtre d'un vaste mouvement pour les retraites et l'éducation. Les enseignants, parmi lesquels beaucoup de PE2, ont réaffirmé les valeurs de l'école, notamment leur attachement aux principes de justice d'égalité... valeurs au coeur de la notion de service public. Pendant l'été, ce sont les intermittents du spectacle qui ont agi pour défendre la culture. Au Larzac 200 000 personnes réaffirmaient leur volonté d'agir pour un monde plus juste et plus solidaire. À cette rentrée, les assemblées générales et les rassemblements unitaires du 10 septembre montrent que les enseignants sont toujours déterminés et entendent poursuivre leurs initiatives. Budget, effectifs en maternelle, retraites, transfert des personnels TOS, risque de marchandisation des services publics... sont autant de motifs d'insatisfaction. Malgré l'annonce d'un débat sur l'école, le ministre abuse de petites phrases qui flattent les préjugés et noircissent les difficultés de l'école. Pendant ce temps, les propositions du SNUipp pour transformer l'école restent lettre morte : plus de maîtres que de classes, accès des enseignants à la recherche ... entre autres. Alors un débat sur l'École, oui, mais sans laisser de côté nos exigences, nos mobilisations pour la réussite de tous les enfants.

## Il faut recruter...

Le gouvernement avait annoncé, début 2003, au prétexte d'économies budgétaires, de ne pas renouveler un départ à la retraite sur deux. Pourtant le 28 juillet dernier, sous la pression, il annonçait la création de 1500 postes pour le primaire en 2004. Pas de quoi répondre aux besoins cependant, puisque 52700 élèves supplémentaires sont attendus. Ainsi, 3500 à 4000 PE devraient être recrutés sur la liste complémentaire cette année (4814 l'an dernier). Une illustration désormais chronique de l'insuffisance du

recrutement.

**Et ce n'est pas faute de candidats !**

93564 candidats étaient inscrits au concours 2003 contre 71050 l'an dernier, soit une augmentation de 31.7%.

Environ 66% des inscrits étaient présents au concours soit 61634 candidats pour 11080 places.

Le pourcentage de réussite passe de 22,1 % en 2002 à 18% en 2003.

L'Académie de Poitiers détient le record de hausse d'inscriptions au concours 2003. 4043 candidats en 2003 contre 1785 en 2002 : + 126.5%.

Evolution de l'utilisation de la liste complémentaire depuis 1997

| 97/98 | 98/99 | 99/00 | 00/01 | 01/02 | 02/03 |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 1008  | 1325  | 4078  | 5963  | 6309  | 4814  |

# Dominantes de formation

## pour quoi faire ?

**L**es dominantes de formation en EPS, langues, enseignements artistiques ont été généralisées à la rentrée 2002. Toutefois, leur mise en place a généré quelques inquiétudes : celle de voir les écoles primaires muer en "petits collèges", celle de voir les enseignants, considérés polyvalents, se transformer en spécialistes disciplinaires, ou encore la réduction de fait des heures de formation pour les autres disciplines... En effet, enseigner seul dans sa classe toutes les disciplines avec le même intérêt et la même exigence semble devenu une mission impossible, eu égard à la multiplication des tâches de l'enseignant.

Un an après, comment cela se traduit-il dans les IUFM, et dans les écoles ? Cette formation a-t-elle permis à des équipes d'enseignants de s'organiser afin de mettre à profit les compétences des uns et des autres ? Comment faire pour que tous les élèves bénéficient d'une égale qualité d'enseignement dans toutes les matières ? Comment limiter les interventions extérieures à ce qu'elles ont de spécifiques ? Ce sont quelques uns des enjeux de l'introduction des dominantes, que nous tentons d'observer.

### Le choix d'une dominante

#### Des dominantes alléchantes

La présentation des dominantes sur le site internet de l'IUFM de Créteil est plutôt alléchante. Ainsi à Livry Gargan (Seine Sanit Denis), on mise sur l'interdisciplinarité et dans chacune des 3 dominantes sont abordées plusieurs thèmes. "Cirque et langage", en EPS, promet la découverte et la mise en pratique des fondamentaux du cirque tout en le liant aux apprentissages de la langue. "Théâtre et littérature", pour la dominante arts, assure définir la place et les fonctions des pratiques théâtrales en lien avec les apprentissages de la langue et de la littérature. Les trois thèmes de la dominante langue, quant à eux, visent essentiellement l'approfondissement disciplinaire pour l'apprentissage de... l'anglais.

#### Mais comment choisir ?

Les stagiaires que nous avons rencontrés, en ce début de mois de septembre, ont dû choisir leur dominante, courant juillet lorsqu'ils ont reçu l'attestation de leur réussite au concours. Attiré par le thème sport de plein air, Olivier "espère pouvoir mettre en pratique cette dominante sur le terrain". Tout comme Magali, assez sportive. Ils ont

donc choisi EPS par goût pour le sport mais aussi parce qu'il leur semble avoir une longueur d'avance en quelque sorte. Ce sentiment se retrouve chez Sonia : "J'ai privilégié la dominante où je pense être la plus à l'aise. Et puis... j'avais peur de ne pas être validée si j'en prenais une autre". Pour Karima,

c'est la recherche d'une formation qualifiante, voire diplômante qui prime. Elle espère d'ailleurs "être habilitée en anglais à la fin de l'année", et a choisi le thème de l'apprentissage par le ludique, comptant "être prête à enseigner une langue étrangère dans les écoles" dès la rentrée prochaine. Nathalie y comptait aussi. Elle souhaitait "renforcer son niveau en anglais" mais faute de place elle se retrouve en dominante EPS. Emmanuelle a choisi le thème musique. En liste complémentaire et nommée en Cycle III, l'an passé, elle s'était sentie un peu démunie. Et puis, avoue-t-elle "les autres dominantes ne m'attiraient pas franchement".

La préférence disciplinaire ne semble donc pas être le premier critère de choix des PE2. Choix par défaut, stratégie, recherche de qualification entrent aussi en ligne de compte.



**Yvan Moulin**  
Formateur EPS  
à l'IUFM de  
Grenoble

### Ce qu'en pense un formateur

#### Quels changements les dominantes apportent-elles dans les écoles ?

Le dispositif est trop récent. Mais, généralement, ceux qui ont suivi la dominante essaient de la mettre en pratique dans les écoles et qui font rapidement, parfois dès la 1ère année, des échanges de services. Est-ce dû à la formation ou aux particularités des PE2 qui font ce choix. Sur le principe c'est, de toute façon, intéressant.

#### Qu'est ce qui prime dans le choix d'une dominante ?

La dominante c'est vraiment l'appro-

fondissement disciplinaire et un élargissement dans un secteur choisi. Je dis aux PE2 que ce qu'on a derrière la tête avec la dominante est qu'un jour, s'ils le souhaitent, si l'équipe le souhaite, ils deviendront peut-être des maîtres ressource en EPS dans l'école. Ça peut consister à donner un coup de main au directeur quand il dialogue avec la mairie sur des problèmes de programmation sportive, être l'interlocuteur des intervenants territoriaux, dire son mot, voire être l'architecte du projet EPS de l'école, faire des décloisonnements, acheter le matériel, ... C'est un collègue avec une coloration particulière. Mais attention ce n'est pas une dominante d'exercice, mais une dominante de formation. Il ne s'agit

**Khoder**

PE2, IUFM de Laon (02)

## Ai-je le choix ?

« Longtemps intervenant extérieure en EPS... je sais, pour avoir travaillé en projet avec les enseignants, comment mettre en relation l'EPS avec les différentes disciplines. Alors, soit j'assure la validation en choisissant le domaine où je suis le plus à l'aise, l'EPS... mais je risque de perdre un peu mon temps. Soit je choisis une autre dominante pour compléter ma formation.

Etant donné qu'il faut déjà un bon niveau en anglais pour pouvoir prendre la dominante langues, ce n'est pas celle-ci que je peux "choisir". Mais ceux qui prennent arts plastiques-musique sont tous musiciens... alors je n'ai pas envie d'être un boulet et d'être pénalisé lors de la validation. Finalement je ne sais pas si j'ai le choix... »

pas de faire un petit prof d'EPS à l'école.

### Dominantes et pluridisciplinarité peuvent-elles aller de pair ?

Chez nous, d'entrée de jeu, les dominantes étaient pluridisciplinaires et même plus que maintenant. Ainsi, nous avions, bien avant le dispositif actuel, monté une dominante "Enseigner avec des intervenants extérieurs". Qui dit intervenant extérieur dit intervenant en eps, mais aussi en musique, en arts plastiques. On travaillait sur l'eps mais aussi on élargissait, et l'on travaillait l'eps dans ce qu'elle a de correspondances ou d'impact sur les autres disciplines et dans ce que les autres disciplines ont comme impact sur l'éducation physique.



## Les picards expérimentent

Académie pilote, la Picardie a mis en place la formation par dominantes en 2001 : les premiers "cobayes" sont maintenant T2. Lorsqu'ils parlent de leur expérience, il semble que cette formation soit mise à profit de manières différentes dans les écoles où ils sont nommés.

Les dominantes semblent unanimement bien reçues. Peggy est restée dans la même école : « l'équipe avait déjà l'habitude de faire des échanges de services, alors je m'en donne à cœur joie en arts plastiques et en musique. Mes collègues sont contents parce que ce n'était pas leur tasse de thé ». Mais la formation par dominantes ne sert pas seulement à prendre en charge les matières où les collègues se sentent moins performants. Emeline est devenue en quelque sorte une personne ressource dans l'école. « Les collègues me demandent plein de conseils pour la conception de leurs séances d'EPS sans forcément que j'intervienne toute l'année dans leur classe. Je n'interviens d'ailleurs pas dans toutes

les classes ».

Cependant, les dominantes sur le terrain rencontrent des obstacles, notamment le type de poste sur lequel est nommé le PE. Un poste de soutien ou un poste en maternelle ne sont guère propices, aujourd'hui, à l'utilisation de la dominante en langues. Isabelle avait choisi la dominante langues en PE2 et elle a postulé, à la sortie d'IUFM, sur un 1/2 poste d'intervenante en anglais en plus de sa propre classe, mais elle déplore : « Je me sens un peu éloignée de ma classe, de la vie de l'école. Même si j'apprécie d'enseigner l'anglais dans différentes écoles, j'ai parfois l'impression de m'éparpiller et de pas pouvoir m'intégrer dans les différentes équipes. »

Certes le dispositif est récent et il méritera d'être approfondi. Mais, si la formation à dominantes permet d'offrir aux enfants un enseignement de qualité dans toutes les matières, encore faut-il que la formation continue prenne le relais, et peut-être que l'on repense l'organisation des écoles.

## Point de vue



L'introduction de dominantes de formation constitue une avancée que le SNUipp a longtemps souhaitée. Mais pourquoi ne pas l'étendre à d'autres disciplines (sciences, histoire, géographie, etc...) ? Conçues pour approfondir des domaines d'enseignement, ces dominantes contribueraient à faire vivre une réelle polyvalence d'équipe. Il n'est pas question de transformer les écoles en mini-collèges, mais de permettre à des enseignants volontaires de conduire un travail approfondi dans un ou des domaines de leur choix. Ces dominantes pourraient trouver un usage différent en fonction, notamment, du tissu scolaire (rural ou urbain), des souhaits et des possibilités des équipes enseignantes. Il serait d'ailleurs possible de concevoir de formations sous formes de modules qui pourraient donner lieu, après plusieurs périodes à une qualification reconnue. Il serait également de prévoir des liens avec la recherche.

## Validation et congé de maternité

Si votre congé ne vous permet pas d'effectuer le stage en responsabilité, une prolongation de scolarité - dans une classe - est proposée. Il en sera de même si votre absence est supérieure à 36 jours (quel qu'en soit le motif). La prolongation est fonction de la durée du congé. La validation et la titularisation ne pourront intervenir qu'à l'issue de la prolongation.

Dans tous les cas, il faut savoir que la validation

dépend de 3 éléments : les stages en responsabilité, la soutenance et les enseignements. L'ensemble devant faire l'objet d'une validation positive.

**N.B.** : si vous êtes inscrite sur la liste complémentaire, que vous êtes appelée et que vous êtes en congé de maternité, vous gardez le bénéfice du recrutement.

Adressez-vous au SNUipp de votre département pour toute question.

## Validation des services auxiliaires

Si, antérieurement à votre recrutement, vous avez effectué des services à temps complet dans l'une des trois fonctions publiques, vous pouvez les faire valider sous certaines conditions.

### Comment procéder ?

Dès votre titularisation, faites en la demande auprès de l'inspection académique. Cette validation doit être demandée par l'intéressé dans les deux années suivant sa titularisation. Il vous sera

alors proposé un rachat des points retraite correspondant à ces périodes.

Les services validés entrent alors dans le calcul du droit à pension, et certains seulement, dans l'ancienneté générale de service (généralement les services d'enseignement)

**Pensez à demander un état de service auprès de votre précédente administration.**

## Brèves

### Listes complémentaires : à qui le tour ?

Le premier poste vacant est pourvu par le premier candidat de la liste complémentaire définitive du concours externe puis on appelle le premier de la liste du concours 3ème voie, et ainsi de suite... Attention, dans les académies où il existe une liste complémentaire du second concours interne, les recrutements se font en alternant les trois listes.

### Concours session 2004

Le service d'inscription par internet sera ouvert du 23 septembre au 12 novembre à 17h. voir le site du ministère : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

## Changer de département



Les mutations inter-départementales ne sont en principe réservées qu'aux titulaires. On peut, notamment pour les rapprochements de conjoints, tenter la procédure des inéat-exéat en fin d'année de la PE2.

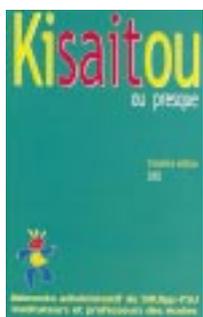
Cette procédure consiste à faire une demande de sortie du département dans lequel on a été recruté (exéat) et une demande d'entrée dans le département que l'on souhaite intégrer (ineat), que l'on adresse à l'Inspecteur d'académie via la voie hiérarchique (directeur de l'iufm). Ces démarches s'effectuent au mois d'avril après les résultats des permutations informatisées pour les titulaires.

Il faut avoir satisfaction sur les deux demandes pour pouvoir changer de département.

En cas de refus, on doit attendre sa titularisation pour participer aux permutations informatisées l'année suivante.

Dans tous les cas, prenez contact avec le SNUipp de votre département pour trouver aides et conseils dans vos démarches.

**N.B.** : les stagiaires en transfert de scolarité pour leur année de PE2 réintégreront pour leur titularisation le département au titre duquel ils ont été recrutés.



Pour tout savoir ou presque sur la carrière, les droits, les règlements, la législation... dans le premier degré. Un outil de référence réalisé par des enseignants pour les enseignants. En vente auprès du SNUipp.

## Indemnités

Les PE2, sous certaines conditions, ont droit au remboursement des frais de déplacement et à des indemnités de stage. Les conditions sont très restrictives. Pour obtenir un remboursement des frais de déplacement (un aller retour SNCF par période de stage !), il faut ne pas être en stage dans sa commune (ou communautés de communes) de résidence personnelle ou administrative (IUFM). Pour les indemnités de stage, elles dépendent de la situation antérieure. Peuvent y avoir droit les PE qui étaient liste complémentaire sur le terrain l'an dernier ou qui sont détachés d'un autre corps de la fonction publique.

À l'occasion de cette rentrée le ministre de l'éducation a relancé le débat sur le redoublement. Faut-il le rétablir ? Peut-on faire autrement pour les élèves en difficulté ? Nous avons interrogé un spécialiste de cette question, Jean-Jacques Paul.

## « Le redoublement n'est pas une solution universelle »

**Jean-Jacques PAUL**

Directeur de l'IREDU Institut de recherche sur l'économie de l'éducation

Jean-Jacques Paul est l'auteur de «Le redoublement : pour ou contre ?» chez ESF éditeur

**Vous affirmez dans un interview dans la lettre de l'éducation, que les enfants qui redoublent s'essoufflent au bout d'un moment. À quel moment observez-vous cet essoufflement ? Quelles en sont les raisons ?**

Un jeune qui redouble a une probabilité beaucoup plus élevée de redoubler encore une fois que celui qui n'a jamais redoublé, voire d'abandonner précocement le système éducatif. Ces enfants ont des problèmes certes mais ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que le redoublement n'est pas la solution de leurs problèmes. La deuxième chose à dire par rapport à cet essoufflement fait référence à plusieurs recherches menées notamment à l'étranger. On s'aperçoit que les jeunes qui redoublent effectivement progressent l'année du redoublement, le redoublement n'est pas sans effet, mais que cette progression va s'émauser au cours du temps. il ya donc un manque d'efficacité.

**Depuis la loi d'orientation de 1989, dispose-t-on d'études sur l'intérêt de la suppression des redoublements au CP ? Dispose-t-on d'un point de comparaison entre avant et après 89 ?**

Non. Nous avons en ce moment une étude en cours déjà engagée depuis un an, mais ces protocoles de recherche sont des protocoles très longs puisque pour pouvoir se prononcer il faut pouvoir observer les enfants sur un certain nombre d'années, nous ne pourrions nous prononcer valablement sur ces questions là qu'à la fin de l'année scolaire qui vient de commencer. Pour l'instant, c'est un peu tôt, en France, à ma connaissance, il n'y a

pas eu d'autres études que celles menées auparavant.

**Quelles sont les alternatives ?**

Ce qu'il me paraît très important de dire, et j'ai eu l'occasion de le dire à de multiples reprises lors de conférences en IUFM à de jeunes enseignants en formation, c'est que le redoublement n'est pas une pratique universelle. Tout d'abord, beaucoup de pays et non des moindres, ne pratiquent pas le redoublement et si l'on regarde les enquêtes internationales sur les niveaux d'acquisition des élèves, dans la plupart des pays qui sont devant nous, on a des pays qui ne pratiquent pas le redoublement. Ensuite, comment pratique-t-on effectivement ? On essaie, dans la mesure du possible, c'est le cas notamment des pays nordiques, de maintenir effectivement le groupe d'élèves ensemble tout au long des années de la scolarité de base, (dans les pays du nord la scolarité de base c'est ce qui recouvre chez nous le primaire et le collège) et on va avoir des interventions ciblées sur les problèmes que rencontrent les élèves dans les disciplines, avec un renforcement spécifique dans ces disciplines. Le maître, le professeur, est aidé effectivement par des intervenants. Ce qui est assez remarquable c'est qu'effectivement, une fois de plus, des enquêtes internationales montrent que leurs stratégies sont efficaces. Elles sont sans doute coûteuses en terme de moyens à mobiliser. On a des expériences en France qui vont un peu dans ce sens, mais comme souvent quand on veut intervenir il faut vraiment y mettre des moyens et les moyens suffisants, les demi-mesures ne suffisent pas.

## Dans le vif du métier...

Nicolas sort de l'IUFM et prend son premier poste, quelque part dans le Val d'Oise.

En juin, Nicolas postule avec 2 de ses collègues PE2 sur une école du Val de Liesse en construction. Dès la fin de l'année, les voilà donc affectés sur ces postes à titre provisoire dans ce quartier naissant en périphérie de Saint-Ouen-l'Aumône (Val d'Oise). Autour d'une gare créée expressément pour les nouveaux habitants, les immeubles se construisent au milieu des champs. Ici tout est neuf ou encore en travaux. A terme, 900 logements accueilleront 3000 personnes.

Manque de chance, une pollution des sols au mercure retarde la construction et conduit à l'implantation de locaux provisoires sur un

parking proche de la station RER.

L'école devient alors une série de cubes blancs préfabriqués, dont l'aspect rigoureux contraste avec le confort des



grandes salles de classe.

C'est là que Nicolas a effectué sa rentrée en cycle 1 avec des élèves de maternelle de 2 à 5 ans. Il a dû composer avec les retards de livraison... « j'avais peu de mobilier, pas de tableau, pas de jeux. Même chose pour les cycles 2 et 3, qui n'avaient pas de manuels scolaires. »

Mais dans ces circonstances, l'inspection et l'équipe de circonscription l'ont plutôt bien épaulé. « Lorsqu'un projet de cet ampleur voit le jour, tout le monde a intérêt à ce que cela se passe bien. »

Tout le monde, c'est aussi la mairie, les autres écoles qui ont prêté du mobilier, du matériel éducatif, des manuels, des jeux...). Dans le tumulte de la rentrée, la formation initiale semble un peu loin. « Pour l'instant, je gère l'urgence, le quotidien, je m'appuie sur mon stage effectué l'année dernière en maternelle. » Une rentrée riche et mouvementée. Pourtant, Nicolas s'est dit agréablement surpris par la réaction des parents. « Ils nous font pleinement confiance. Ça rassure ! »



## Les cahiers, mémoires de vie

Ève Leleu-Galland  
Scérén. CRDP de l'académie  
d'Amiens. 120 pages - 16 €

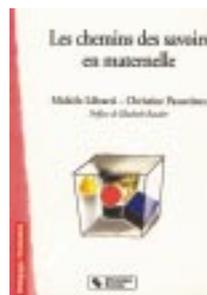
« **Le cahier de vie** comme objet concret est fabriqué à partir d'écrits de matières multiples, signes, représentations, symbolisations, figurations du monde, **substrat naturel d'expériences** collectées et thésaurisées. Selon le choix, le goût, les préférences de l'enfant. »

Avec cet ouvrage, l'auteure a réalisé un outil fort utile pour mettre en oeuvre une forme particulière et passionnante de travail sur l'écrit en maternelle.



## Apprentissages progressifs de l'écrit à l'école maternelle

Mireille Brigaudiot - INRP  
Hachette éducation  
une équipe de recherche de l'INRP présente la démarche d'enseignement qui vise la réussite de tous les enfants dans leurs premières conquêtes de l'écrit. Comprendre le langage écrit et se construire une représentation sur l'acte d'écrire, des outils d'évaluation et d'apprentissage, utilisables à partir de la petite section... constituent quelques uns des thèmes de cet ouvrage.



**Les chemins des savoirs en maternelle**  
Michèle Libratti  
et Christine Passerieux,  
éditions chronique sociale  
Une lecture importante pour aborder les enjeux de l'école maternelle.

## Quelques sites à découvrir

- [www.enseignants.com](http://www.enseignants.com)  
Présentation d'ouvrages pédagogiques
- [www.csportneuf.qc.ca/sedprojet](http://www.csportneuf.qc.ca/sedprojet)  
Pédagogie de projet : site québécois
- [www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)  
Eduscol : textes officiels
- [www.cndp.fr/1001livres/script](http://www.cndp.fr/1001livres/script)  
Mille et un livres : trouver un ouvrage de littérature de jeunesse selon le thème, le procédé d'écriture...
- [www.icem-freinet.info](http://www.icem-freinet.info)  
l'ICEM : Institut Coopératif de l'Ecole Moderne, le mouvement Freinet, actualités de (et autour de) l'école...
- [www.cemea.asso.fr](http://www.cemea.asso.fr)  
Un mouvement d'éducation nouvelle : contenus disciplinaires spécifiques, publications, exemples de séances...
- ... et toujours le site du SNUipp qui offre de nombreux liens : [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)